

Valeurs démocratiques, valeurs universelles

Avant de commencer j'aimerais remercier la Mairie de Villeurbanne pour son soutien aux valeurs démocratiques, valeurs communes de toute l'humanité. C'est dans les locaux qu'elle prête aux acteurs de la société civile que tout a commencé.

Le 21 février 2019, l'association Amitiés Kurdes Lyon-Rhône-Alpes a organisé une réunion publique dans la grande salle du Palais du Travail de la Mairie de Villeurbanne avec l'autorisation de la Préfecture du Rhône. La réunion, intitulée "Cizre, histoire d'un massacre", portait sur le massacre de plus de 200 civils en février 2016, dans les sous-sols de trois immeubles dans la ville kurde de Turquie, Cizre (Djizré). Lors de sa guerre contre les insurrections dans des villes kurdes de Turquie, les forces de sécurité turques avaient commis une multitude de crimes de guerre, des exactions contre les populations civiles documentés par des organismes internationaux des droits humains. Les derniers jours des civils piégés dans les sous-sols de Cizre, suivis en direct grâce aux photos transmises par les victimes et aux témoignages, ont été le sommet et le symbole de ces exactions. Un symbole si gênant que l'état qui en était responsable a voulu en effacer toutes les traces au plus vite. L'objectif des Amitiés Kurdes Lyon-Rhône-Alpes en organisant cette soirée était de réaliser un travail de mémoire contre cet oubli imposé.

Sans surprise, le Consulat de Turquie à Lyon est intervenu auprès de la Préfecture du Rhône pour demander l'annulation de la réunion. La Préfecture n'a pas donné suite puisqu'il s'agissait d'un événement légal, organisé par une association française loi 1901, qui rentrait dans le cadre de la liberté d'expression. Alors ledit consulat s'est tourné vers des cibles plus précises, c'est à dire l'association Amitiés Kurdes Lyon-Rhône-Alpes et moi-même. Il a dénoncé l'association comme une "ramification du PKK", a qualifié la réunion publique d'"événement PKK" et m'a décrit comme, je cite, « ... celui qui avait organisé l'événement et joué un rôle de premier plan durant son déroulement ; et affichant de plus une attitude antinationale sur les sites du PKK et arméniens. ». Toutes ces dénonciations sont tirées d'une lettre datée du 27 février 2019, envoyée par le ministère de tutelle du consulat au Ministère de l'Intérieur Turc. J'ai découvert cette lettre bien plus tard dans mon dossier juridique. Mon crime est d'avoir assisté à cette soirée comme traducteur d'un témoin direct, Faysal Saryıldız, ex-député du Parti Démocratique des Peuples (HDP), le troisième plus grand parti politique au parlement de Turquie.

Le 12 avril 2019, en profitant des vacances de printemps, je suis parti pour la Turquie. À mon entrée dans mon pays d'origine, mon passeport a été confisqué sans que l'on m'en donne la raison. Mon séjour forcé en Turquie venait de commencer.

Un mois plus tard, le 10 mai 2019, j'ai été arrêté et le lendemain mis en détention provisoire. Rapidement, un procès contre moi a été ouvert. Le chef d'inculpation était appartenance à un groupe terroriste.

J'ai passé 80 jours en détention. Pendant cette période un énorme soutien international s'est formé et le 30 juillet 2019 j'ai été libéré à la première audience sans aucune restriction ni interdiction de quitter le pays. Mais ma demande de restitution de passeport auprès des autorités a été refusée. Comme motif on m'a dit que je n'étais pas acquitté définitivement.

Je l'ai été en septembre 2020. Sans attendre j'ai de nouveau demandé la restitution de mon passeport. La réponse n'a pas changé ! Cette fois-ci, aucun motif n'a été donné. En octobre dernier, un recours a été fait. Comme chaque appel ou requête, ce recours est appuyé par une campagne internationale de lettres envoyées à l'instance juridique ou bureaucratique concernée. Nous attendons toujours la réponse.

En parallèle, nous avons ouvert un procès au tribunal administratif pour demander l'annulation du refus de restitution de passeport. Celui-ci n'a pas eu meilleur sort. Son audience a eu lieu le 12 janvier 2021. Selon la loi, le verdict aurait dû être envoyé à mes avocat-e-s dans les 15 jours qui suivent. Or, 40 jours plus tard, le silence règne.

Ce silence est dû à une enquête dont personne ne semble rien savoir sauf les procureurs à Ankara. Mais leurs réponses aux demandes d'informations se limitent à nous faire savoir que l'enquête est en attente et n'impose aucune restriction. Pas de restriction mais pas de passeport non plus !

Mes droits constitutionnels de voyager et de travailler sont constamment violés parce que j'ai assisté à un événement de témoignage, de mémoire et de réflexion sur les responsabilités de l'état dont je suis citoyen. À mes yeux ce que j'ai fait relève des devoirs de chaque citoyen qui veut vivre dans un monde de paix, de droit et de démocratie. Celles et ceux qui partagent les mêmes convictions m'ont accompagné depuis le début : mes plus proches, mon université, mes collègues, des sociétés de droits humains, des sociétés professionnelles, la Mairie de Villeurbanne, la Mairie de Lyon.

Forces démocratiques en France, j'en appelle à vous ! Les Loups Gris¹ qui sèment la terreur dans les banlieues de Lyon, le consulat qui dénonce ses propres citoyens, l'état qui asphyxie ses meilleures institutions universitaires et qui refuse de renouveler les permis de séjour des enseignants français de la seule université francophone sur son territoire ne sont que quelques aspects visibles de la même menace contre les valeurs universelles que nous défendons. C'est au nom de ces valeurs que je vous demande d'intervenir afin que finisse la rétention de mon passeport et que je puisse retrouver mon travail d'enseignant-chercheur au sein de l'Université Lyon 1, qui est mon foyer scientifique depuis bientôt 25 ans.

Tuna Altınel, 22 février 2021, İstanbul

1 https://fr.wikipedia.org/wiki/Loups_gris



LIBERTÉ POUR TUNA ALTINEL

Intervention du comité « universitaire » de soutien¹ à Tuna Altinel Conférence de presse lundi 22 février Mairie de Villeurbanne à l'occasion de l'attribution de la citoyenneté d'honneur de la ville.

Le comité de soutien remercie la Mairie de Villeurbanne pour l'action d'aujourd'hui et son soutien permanent dès l'arrestation de Tuna en Turquie en mai 2019. Nous allons d'abord évoquer la dimension universitaire de cette arrestation puis l'acharnement contre Tuna et les soutiens qui se sont manifestés.

Le 11 janvier 2016 des enseignants et des chercheurs de Turquie publient la pétition dite « des Universitaires pour la paix ». Cette pétition dénonce les exactions des forces militaires turques contre la population dans le sud-est de la Turquie et appelle à la reprise du processus de paix. La répression des signataires ne tarde pas et redouble après la tentative de coup d'état de l'été 2016. Alors commencent de vraies purges. L'état d'urgence est instauré et plusieurs milliers de fonctionnaires et contractuel·les sont limogé·es, les privant d'un seul coup de tous leurs droits sociaux et économiques, créant des « citoyens de seconde catégorie ». Au moins 400 des « universitaires pour la Paix » sont victimes de la répression. Certains sont poussés au suicide². L'action des autorités turques ne s'arrête pas là. Fin 2017 commence une vague de procès individuels contre les signataires de la pétition sous le motif absurde de « propagande du terrorisme »³. Notre collègue Tuna Altinel fait alors partie des signataires poursuivi·es.

Cet acharnement des autorités turques, en particulier contre Tuna, a de lourdes conséquences individuelles. Mais face à la large mobilisation, ce pourrait être une erreur du pouvoir. En effet, un bon nombre d'universitaires en Turquie se sont organisé·es avec courage et détermination. Lors de la vague de procès contre les universitaires pour la Paix, les collègues accompagnent les inculpé·es aux audiences et font venir des observateurs internationaux. Les accusé·es préparent des défenses exemplaires qui deviennent de vrais réquisitoires contre des actes d'accusation absurdes. Les accusé·es font le procès d'une justice aux ordres. Et la vague répressive se solde par un échec du pouvoir puisque la cour constitutionnelle turque déclare que la pénalisation des « universitaires pour la Paix » constitue une violation de leur liberté d'expressions. Mais pour Tuna les choses ne s'arrêtent pas là.

Tuna est enseignant-chercheur en mathématiques et fonctionnaire d'état depuis 1996 à l'université Lyon 1. Il semble donc relativement protégé. Mais à son arrivée à Istanbul lors de congés en avril 2019, son passeport est confisqué sans aucune explication. Un mois plus tard, il est placé en détention provisoire. Il apprend alors que la confiscation de son passeport et son arrestation ont fait suite à une dénonciation du consulat de Turquie à Lyon. Au cœur du rapport du Consul, il y a sa participation à une réunion publique et légale en février 2019 au Palais du travail de Villeurbanne organisée par l'association lyonnaise Amitiés Kurdes. Le rapport mentionne également que Tuna a servi d'observateur, à Lyon, lors de scrutins pour les Turcs de l'étranger. Il est ainsi fiché comme ennemi politique. La justice turque lui intente un second procès, beaucoup plus agressif, l'accusant

1 Site du comité de soutien : <http://math.univ-lyon1.fr/SoutienTunaAltinel/>

2 https://www.liberation.fr/debats/2017/03/09/turquie-de-la-repression-au-suicide_1554581/
<http://www.freedomforacademia.org/in-less-than-one-week-two-turkish-academics-committed-suicide/>

3 Concernant les universitaires pour la paix voir la page https://fr.wikipedia.org/wiki/Universitaires_pour_la_paix ainsi que le discours de Christine Charretton lors du premier rassemblement suite à l'arrestation de Tuna Altinel http://math.univ-lyon1.fr/SoutienTunaAltinel/doc/19_05_14_Altinel.pdf

d'appartenir à un groupe terroriste.

À Lyon, en France et à l'international, des rassemblements ont lieu et diverses institutions mathématiques et universitaires apportent immédiatement leur soutien. Une pétition recueille rapidement plus de 6000 signatures (7500 à ce jour). Cette pétition est toujours ouverte à signatures⁴. L'université Lyon 1 met en place la protection fonctionnelle de notre collègue et envoie un avocat aux audiences. Des élu·es et des collectivités locales apportent leur soutien. Cédric Villani pose une question au gouvernement puis organise une rencontre à l'assemblée nationale avec la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Gilbert-Luc Devinaz et Annie Guillemot adressent des courriers au gouvernement français. D'autres parlementaires interviennent également ... Durant l'été 2019, plusieurs conférences scientifiques expriment leur soutien par une photo de groupe, les anciens étudiants et anciennes étudiantes du lycée de Galatasaray, qui a été fréquenté par Tuna, font de même. Enfin la presse ici présente joue un rôle essentiel en informant le public.

La détermination de Tuna et ses avocat·es, accompagnée par cette large mobilisation, entraînent une suite de défaites juridiques pour les autorités turques : Tuna est libéré fin juillet 2019, le procureur se retrouve contraint à requalifier l'acte d'accusation d'« appartenance à une organisation terroriste » en « propagande terroriste », Tuna est acquitté en janvier 2020, puis définitivement acquitté en septembre 2020 après le rejet de l'appel du procureur.

Mais la persécution politique à son encontre continue. À la répression judiciaire succède le harcèlement administratif, plus perniciosus car moins observable. Les autorités turques refusent toujours de lui rendre son passeport et attendent ainsi à sa liberté de circulation garantie par la constitution, ainsi que par les accords européens dont la Turquie est signataire. Nous devons maintenant exercer une pression sans relâche pour que le passeport de Tuna lui soit restitué. Les plus hautes autorités françaises et européennes peuvent-elles accepter qu'un de leur fonctionnaire d'état ne puisse rentrer pour exercer ses missions d'enseignement et de recherche, et ceci depuis bientôt 2 ans ? Peuvent-elles accepter qu'un de leurs universitaires soit poursuivi pour avoir exercé sa liberté d'expression, et persécuté pour ses actions pour la défense des droits humains et des valeurs démocratiques ?

Nous demandons aux autorités françaises et européennes d'exercer les moyens de pression à la hauteur des enjeux. Le passeport de Tuna doit lui être rendu. Les persécutions politiques doivent cesser.

4 <https://math.univ-lyon1.fr/petitionTunaAltinel/>



*Liberté pour Tuna Altinel !
Comité Lyonnais pour la libération
de Tuna Altinel*

Espace Culturel Mésopotamie, Amitiés Kurdes de Lyon Auvergne Rhône Alpes, Association France Kurdistan du Rhône, Comité universitaire de soutien à Tuna Altinel, Comités génération-s de la métropole de Lyon, Ensemble ! Rhône, Étudiants communistes du Rhône, Europe Écologie Les Verts du Rhône, Jeunes communistes du Rhône, Ligue des droits de l'homme Rhône, Libre Pensée du Rhône, Mouvement pour la Paix, NPA Rhône, Parti Communiste Français du Rhône, Parti socialiste du Rhône et de la Métropole de Lyon, UD CGT69, Confédération nationale du travail Rhône, FSU 69, Union des fédéralistes Européens ARA, Union Syndicale Solidaire du Rhône

Le 22 février 2021

LA TURQUIE SOUS LA RÉPRESSION

La Turquie vit aujourd'hui sous un régime dont la répression est une des armes privilégiées. Ce système de gouvernement est à replacer dans le cadre de la visée politique de Recep Tayyip Erdoğan qui est d'aller le plus loin possible dans la restauration de ce que fut l'empire Ottoman.

Erdoğan a profité du coup d'Etat de 2016 pour mettre au pas dans son pays toute velléité d'opposition par une politique de répression qui perdure aujourd'hui. Les vagues de répression successives ont frappé tous les secteurs de la population : journalistes indépendants refusant d'être à la solde du pouvoir, avocats, militaires, syndicalistes, juges, militantes et militants LGBT, enseignants et étudiants (nous y reviendrons). En 2020 ce sont encore 79 journalistes (majoritairement kurdes) qui ont été arrêtés en Turquie et au moins 24 d'entre eux ont rejoint leurs collègues déjà emprisonnés. Le Sultan ne supporte aucune presse indépendante...

Les Kurdes sont un objet particulier de la répression, notamment les élus municipaux ou députés du HDP (Parti Démocratique des peuples) qui, entre autres revendication, soutient la cause kurde. La plupart des maires de ce parti ont été destitués sous l'accusation récurrente de « terrorisme » (sans la moindre preuve, faut-il le préciser) et remplacés par des délégués nommés par le gouvernement. En décembre dernier, quatre députés de ce parti se sont vu signifier la levée de leur immunité parlementaire et placé en jugement. Plus significatif encore : le 21 décembre, Leyla Güven, députée (évidemment destituée !) du HDP qui avait déjà été emprisonnée de décembre 2009 à juin 2014 pour avoir protesté contre l'invasion d'Afrin puis avait mené une grève de la faim de deux mois et demi a de nouveau été condamnée à 22 ans et trois mois de prison.

Il faut ajouter que la volonté de contrôler voire d'empêcher complètement toute opposition conduit le Sultan et son administration à étendre sa surveillance à l'étranger. C'est ainsi que nous avons pu avoir connaissance de documents fournis aux services spéciaux turcs par ... le Consulat turc de Lyon. Figurent dans ces documents des listes de militants turcs et kurdes résidents à Lyon, leurs adresses, leurs professions et leurs supposées activités oppositionnelles (et, bien évidemment, leur sympathie voire leur appartenance à une « organisation terroriste »). Figurent même sur ces listes des noms de militants français, parfois membres de l'Association Amitiés Kurdes de Lyon – elle-même, du coup, classée comme terroriste par les services turcs ! - ce qui a par exemple valu à deux de nos amis (ici présents !) d'être immédiatement arrêtés à l'aéroport d'Istanbul et expulsés vers la France alors qu'ils se rendaient à Diyarbakir comme observateurs lors des dernières élections en Turquie. Ce sont également des rapports du Consulat turc de Lyon au ministère turc de l'intérieur relatant sa participation à une réunion publique d'Amitiés Kurdes (dont il est adhérent) à Villeurbanne qui aboutirent à l'arrestation de Tuna lors de son retour à Istanbul.

Force nous est de remarquer que, bien qu'ayant signalé ces activités de fichages et d'espionnage sur notre territoire aux autorités françaises, nous sommes encore aujourd'hui dans l'attente d'une réponse !

Et enfin ces jours-ci, Erdoğan a décidé de mettre au pas l'université Boğaziçi (université du Bosphore). Située sur la rive européenne du détroit, cette prestigieuse Université d'Etat est réputée pour la défense de la démocratie en son sein et le respect de la multiculturalité, dont profitent en particulier, mais pas uniquement, les étudiantes et étudiants kurdes. Elle s'est vu imposer la nomination par Erdoğan d'un nouveau recteur membre de l'AKP (son parti islamo-conservateur). Dans le cadre de ce qu'il appelle une « réforme totale de l'enseignement », c'est-à-dire une mise au pas du système éducatif (6000 enseignants ont déjà été radiés depuis 2016) le dictateur, sur 27 des derniers recteurs promus, en a nommés 20 par décret (alors qu'ils devraient être cooptés par leurs pairs) tous membres de l'AKP. Face à cette volonté de bâillonner ce qui est pour les islamistes un centre de « la pensée occidentale », étudiants et professeurs ont exprimé leur refus par des pétitions et manifestations, manifestations qui se poursuivent aujourd'hui. Depuis le 6 janvier, il a eu 600 mises en garde à vue, 25 assignations à résidence, 11 mises en détention provisoire dont deux ont été libéré-e-s quelques jours plus tard, 9 toujours en prison alors que le chef du MHP (parti de l'extrême droite nationaliste allié d'Erdoğan) compare les étudiants contestataires à « des serpents venimeux à qui il convient d'écraser la tête »...

Face à cela, les professeurs de l'Université affirment leur solidarité avec leurs étudiants. Permettez-moi de citer un court extrait de la « lettre ouverte au 12e Président de la Turquie » (c'est-à-dire Erdoğan) qu'ils ont rendue publique le 6 février dernier : « Vos tentatives de peupler notre Université de vos partisans sont la preuve de la crise politique dans laquelle vous vous trouvez (...). Voilà nos revendications : Tous nos amis arrêté.es ou mis.es en détention pendant cette période doivent être libéré.es immédiatement ! Toutes les campagnes visant à diffamer et à priver de leurs droits nos ami.es LGBTI et tous les autres groupes ciblés doivent cesser ! Tous les administrateurs nommés, à commencer par Melih Bulu (le nouveau recteur nommé) qui sont à l'origine de ces gardes à vue, de ces détentions et de ces *accusations haineuses, doivent démissionner !* »

J'ajouterai encore que près de 2000 anciens étudiants du lycée et de l'Université Galatasaray, institutions francophones, et certains de leurs professeurs se sont solidarisés avec les étudiants de l'Université par une lettre rendue publique. Récemment, cette vague répressive contre les universités a ciblé les enseignants français de l'Université Galatasaray en refusant de renouveler leurs cartes de séjour sous prétexte de connaissance insuffisante de la langue turque.

Au nombre de tous ces combattants et toutes ces combattantes pour la liberté figure notre ami Tuna. Aujourd'hui plus que jamais nous devons exiger que ses papiers lui soient rendus et qu'il retrouve sa liberté de circuler. L'exiger auprès des autorités turques. Et exiger également des autorités françaises quel que soit leur niveau qu'elles fassent pression en ce sens auprès de leurs homologues turcs. C'est dans ce sens que va l'initiative de ce jour de la mairie de Villeurbanne dont évidemment nous nous réjouissons grandement. Aux côtés de toutes et tous les démocrates de Turquie, en bute à une répression toujours plus acharnée, et d'autant plus que le soutien populaire au régime ne cesse de faiblir, notre solidarité doit être sans faille et toujours grandissante !